

VILLE D'ETTELBRUCK
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance publique du 20 septembre 2021

Date de l'annonce publique de la séance : 10 septembre 2021

Date de la convocation des conseillers : 10 septembre 2021

Présents dans la salle des fêtes :

MMes/MM. Schaaf, bourgmestre

Steichen, Solvi, échevins

Halsdorf, Feith-Juncker, Gutenkauf, Nicolay P., Feypel, Steffen, Delgado, Theis, conseillers

Thomas, secrétaire adjt (en remplacement du secrétaire empêché)

Absentes, excusées : Mmes Reuter-Schmit, Birchen, conseillers

Point de l'ordre du jour : 5.2

Objet : Approbation d'un crédit supplémentaire et d'une recette supplémentaire pour la mise en place et le fonctionnement du Centre de vaccination dans le Hall des sports au CHNP

Le conseil communal,

Revu la délibération du 25 janvier 2021 portant approbation d'un crédit spécial de 200.000 € pour la mise en place et le fonctionnement d'un centre de vaccination au hall des sports au CHNP ;

Sachant que le devis voté en janvier correspondait à une estimation approximative sans idée précise quant à la durée d'exploitation de ce centre de vaccination ;

Précisant que les frais engagés par la commune pour l'aménagement et l'exploitation du centre de vaccination et les frais de personnel seront remboursés intégralement par le Ministère de l'Intérieur sur présentation de déclarations faites au fur et à mesure et au plus tard six mois après la fin de fonctionnement des centres ;

Relevant que le crédit de **200.000 €** n'est pas suffisant et qu'il y a donc lieu de prévoir un crédit supplémentaire de **100.000 €**, respectivement une recette supplémentaire de **100.000 €** pour remboursement de frais avancés ;

Précisant que ces modifications n'auront aucune incidence sur le résultat du budget 2021 ;

Considérant que, selon les dispositions de l'article 127 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le vote d'un crédit supplémentaire est soumis à l'approbation de Madame la Ministre de l'Intérieur ;

décide à l'unanimité :

1. d'approuver un crédit supplémentaire de **100.000 €** et de l'inscrire à l'article **4/211/223410/21020 - CENTRE DE VACCINATION COVID-19- AMENAGEMENT ET EXPLOITATION D'UN CENTRE DE VACCINATION REGIONAL DANS LE HALL DES SPORTS DU CHNP** du budget 2021,
2. d'inscrire à l'article **1/211/163000/21020** du budget 2021 une recette supplémentaire de **100.000 €**,
3. de transmettre la présente pour approbation du crédit supplémentaire au service de contrôle de la comptabilité des communes du Ministère de l'Intérieur.

Ainsi fait, lieu et date qu'en tête.

Pour extrait conforme.

Ettelbruck, le 21 septembre 2021

Le Bourgmestre,

Le Secrétaire adjt,

Jean-Paul SCHAAF

Jean THOMAS